

Genre du véhicule Chassis de camion (entr, ttes roues)	Marque de fabrique BERLIET			Type GLC 8 M 4 x 4			Modèle année 1961	Bordereau-type N° 3' 6 2 4
Caractéristiques "GLC" de chaque côté s. capot - "GLC 8 M 4x4" sur plaquette constructeur à droite								
sur auvent - "CX" devant No du châssis *)				Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 5		
Constructeur du châssis Automobiles M. BERLIET, Lyon (F)								
N° du châssis frappé à l'avant à droite sur longeron derrière jumelle ressort AV, vis-à-vis filtre								
N° du moteur frappé latéralement à droite derrière filtre à huile et sur plaquette huile								
Type du moteur M D U - 25 M - en ligne, vertical, à injection directe, système M								
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement								
Cylindrée	7'916cm³	Frein de remorque pneumatique, 2 conduites (dir./ind.)					Dimensions ext. en mm *)	
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest. s. demande			Longueur 6'550	
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 5 x 2 = 10		Crochet rem. s. demande			Largeur 2'400	
Entraînement	s. ttes roues	Vitesse en 1"		Vole avant 1'926			Hauteur 2'580	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.		Vole arrière 1'843			Empattement 4'140	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 17, 10/16, 65			Porte à faux arr. 970	
Frein à pied air comprimé, à 1 circuit, sur toutes les roues + commande à main s. roues AR **)								
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, à cliquets, sur les roues arrière								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm	
A vide	3'500	2'150	5'650	Dimension	11.00-20X	11.00-20X	(E-20 X) Longueur	
Charge utile	selon	carrosserie		Charge pneu	3'250	3'250	Michelin Largeur	
Total			13'700		Multiply		Hauteur	
Gar. de fabr.	4'700	9'500	13'700		jumelés		Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr-train: routier remorquable 8'300				Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche - assistée				Marque du moteur BERLIET			C.V. frein DIN 150	
Alésage 120			Course 140			C.V. Impôts 40,32		
Forme de la carrosserie cabine normale, fermée								
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr.)		Places debout		
Siège arrière				Side-car				

Phares: marque	2/ MARCHAL TP 485	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ séparés, MARCHAL symétriques	AV = combinés avec feux position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés sur ailes	AR = combinés avec feux AR et stop	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques (event. manuel)
Feux arrière	2/ comb. avec feux stop et clignot.	Avertisseur	1/ électr. (1-ton) + 1 pneumat. (1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés	Rétroviseur	2/ de chaque côté à l'extérieur
Feu stop	2/ comb. av. feux AR et clignot. (rouge)	Indicateur de vitesse km/h + compte-tours	
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr.	24 Volts (4 x 6 V)		
Mesure du bruit	88 dB à 2'100 t/min	(Sortie de l'échappement devant roue AR vers la gauche)	

Observations et exceptions

*) Modèles:

"Normal" avec pont basculant voir ci-dessus

"Normal" avec pont fixe = empattement 4'140 mm longueur 7'095 mm porte-à-faux AR 1'515 mm

"Court" = empattement 3'700 mm.

***) Frein de service: Peut être livré également avec frein à 2 circuits.

La 2ème commande du frein de service fait l'objet d'un 3ème frein (de secours); robinet de décharge à gauche, circuit séparé. En cas perte d'air total du frein de service, celui de secours peut entrer en action.

Démarrage en côte de 15 %: 42 t (remorque 27 t) = bon. - Le frein à main retient le train complet dans une telle côte. Décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation.

Équipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Écart entre châssis et pneus des roues motrices: AV = 100 mm - AR = 40 mm.

Lieu et date de l'expertise-type Thoune, 6.10.61

La Commission d'expertise-type

EXPERTISE-TYPE VIC.MOT.

Genre du véhicule Chassis de camion (entr.,ttes roues)	Marque de fabrique BERLIET	Type GLC 8 M 4 x 4	Modèle année 1961	Bordereau-type N° 3° 6 2 4			
Caractéristiques "GLC" de chaque côté s. capot - "GLC 8 M 4x4" sur plaquette constructeur à droite							
sur avant. - "CX" devant No du châssis *)		Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 5				
Constructeur du châssis Automobiles M. BERLIET, Lyon (F)							
N° du châssis frappé à l'avant à droite sur longeron derrière jumelle ressort AV, vis-à-vis filtre							
N° du moteur frappé latéralement à droite derrière filtre à huile et sur plaquette				huile			
Type du moteur M D U - 25 M - en ligne, vertical, à injection directe, système M							
Position du mot. avant		Frein-moteur sur échappement					
Cylindrée	7'916cm³	Frein de remorque	pneumatique, 2 conduites (dir./ind.)				
Temps	4	Transmission	mécanique Treuil/Cabest. s. demande				
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	5 x 2 = 10	Crochet rem. s. demande			
Entretien	s. ttes roues	Vitesse en 1"	Vole avant 1'926				
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	Vole arrière 1'843				
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel	Diam. de braq. 17, 10/16.65				
Frein à pied air comprimé, à 1 circuit, sur toutes les roues + commande à main s. roues AR **)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringlies, à cliquets, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	3'500	2'150	5'650	Dimension	11.00-20X	11.00-20X	(E-20 X) Longueur
Charge utile	selon	carrosserie		Charge pneu	3'250	3'250	Michelin Largeur
Total			13'700		Multiply		Hauteur
Gar. de fabr.	4'700	9'500	13'700		jumelés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr-train: routier remorquable			8'300	Nombre de portes		2 (cabine)	Porte à faux arr.
Direction: position			à gauche - assistée	Marque du moteur		BERLIET	C.V. frein DIN 150
Alésage			120	Course		140	C.V. impôts 40,32
Forme de la carrosserie			cabine normale, fermée				
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr.)		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

Phares: marque	2/ MARCHAL TP 485	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ séparés, MARCHAL symétriques	AV = combinés avec feux position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés sur ailes	AR = combinés avec feux AR et stop	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques (event. manuel)
Feux arrières	2/ comb. avec feux stop et clignot.	Avertisseur	1/ électr. (1-ton) + 1 pneumat. (1-ton)
Réfecteurs	2/ séparés	Rétroviseur	2/ de chaque côté à l'extérieur
Feu stop	2/ comb. av. feux AR et clignot. (rouge)	Indicateur de vitesse km/h + compte-tours	
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr.	24 Volts (4 x 6 V)		
Mesure du bruit	88 dB à 2'100 t/min	(Sortie de l'échappement devant roue AR vers la gauche)	

Observations et exceptions

*) Modèles:

"Normal" avec pont basculant voir ci-dessus

"Normal" avec pont fixe = empattement 4'140 mm longueur 7'095 mm porte-à-faux AR 1'515 mm

"Court" = empattement 3'700 mm.

**) Frein de service: Peut être livré également avec frein à 2 circuits.

La 2ème commande du frein de service fait l'objet d'un 3ème frein (de secours); robinet de décharge à gauche, circuit séparé. En cas perte d'air total du frein de service, celui de secours peut entrer en action.

Démarrage en côte de 15 %: 42 t (remorque 27 t) = bon. - Le frein à main retient le train complet dans une telle côte. Décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation.

Équipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Écart entre châssis et pneus des roues motrices: AV = 100 mm - AR = 40 mm.

Lieu et date de l'expertise-type Thoune, 6.10.61

La Commission d'expertise-type